

PROGRAMME DE FORMATION AGENT D'ACCOMPAGNEMENT PMR

Public concerné : Tout public

Durée : 77 heures théoriques (en salle de formation)

Sélection : Tests de sélection et entretien de motivation

Conditions d'admission : Être âgé de 18 ans minimum - Niveau BAC souhaité – Casier judiciaire vierge pour l'obtention du titre de circulation aéroportuaire

Moyens pédagogiques : Salle de formation – Alternance des méthodes pédagogiques – Projection du cours de référence par vidéoprojecteur – Matériel de simulation ...

Validation : Formation qualifiante au métier – Examens continus d'aptitude – Mise en pratique

Financement : Financement individuel – Compte personnel de formation (CPF) – Financement aidé OPCO (Pôle Emploi, Mission Locale, Conseil Régional, etc...)

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET COMPÉTENCES VISÉES

- Être capable de mettre en œuvre les procédures d'accompagnement et d'accueil aux différentes typologies du handicap
- Communiquer efficacement en fonction des typologies du handicap rencontrés
- Identifier les bonnes pratiques d'accueil et de prise en charge

CONTENU PÉDAGOGIQUE DÉTAILLÉ

ENVIRONNEMENT AÉROPORTUAIRE

- Définition de l'environnement aéroportuaire
- Organisation et particularité du milieu aéroportuaire
- Acteurs de l'environnement
- Contexte réglementaire

APPROCHE MÉTIER

- Notion de handicap et ses représentations
- Identification des approches sociologiques du handicap
- Présentation des différentes typologies de handicap
- Méthode d'accueil et d'accompagnement
- Définition des protocoles de prises en charge relatifs aux types de handicap
- Les attentes des personnes en situation de handicap
- Protocoles liés aux différents passages aux contrôles de sécurité aéroportuaire
 - Notions d'accessibilité et réflexion sur les espaces d'accueil adaptés
- Présentation du matériel de travail (chaises roulantes, chaise de transfert ...)

MISE EN PRATIQUE

- Expérimentation de la communication avec des personnes en situation de handicap
- Compréhension des difficultés rencontrées et sensibilisation émotionnelle

COMMUNICATION ADAPTÉE

- Présentation des différents moyens de communication
- Écoute et observation : communication verbale et non verbale
- Les outils spécifiques d'une communication adaptée aux différents types de handicap
- Définir la communication adaptée à une situation

GESTES ET POSTURES

- Analyse des accidents du travail liés à la profession
- Sensibilisation aux principes de sécurité physique sur le poste de travail
- Présentation des maux principalement rencontrés sur le poste de travail

MODULES CONTRIBUTEURS :

- 11.2.6.2 Sensibilisation badge
- 11.2.3.8 : Vérification de concordance entre passagers et bagages

MARCHANDISES DANGEREUSES - IATA

- Module 5 (DGR9) : Réglementation du transport de MD destinée au personnel chargé du traitement des voyageurs